Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
062-216203182-20181114-del2-141118-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/11/2018

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

étaples sur mer

Délibération n° 2	Conseil Municipal du Mercredi 14 novembre 2018
Direction Générale des Services	Domaine de compétence : 7.5 Subventions

Le Mercredi dix-sept Novembre deux mille dix huit à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation : 07/11/2018

Membres présents : 27

Membres ayant donné pouvoir : 4

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s): 2 (Mr DACHICOURT Joël et Mr HAGNERE Jean-Paul)

Nombre de votants : 31

Affiché le 16/11/2018

Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Madame Christelle BEAURAIN, Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Frédéric CADET, Madame Kathy HANQUEZ, Monsieur Sébastien BAILLET,Monsieur Bagdad GHEZAL Madame Maryse MAILLART, **Adjoints,** Monsieur Richard KASPRZAK, Madame Charlotte PERRAULT, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Monsieur Christian RAMET, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Isabelle ROMANCANT, Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Martine GHEZAL, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Francis GRAVET, Monsieur Georges BOUCHART, Monsieur Pascal THIEBAUX, Madame Stéphanie CODRON, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Stéphane SAGNIER, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Edouard YDEE, conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Lucien BONNVOISIN à Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Yvon BRIHIER à Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Laurie CAFFIER à Monsieur Bagdag GHEZAL et Madame Angélique COUSIN à Madame Martine GHEZAL.

Absent (s) excusé (s) : 0

Absent (s) non excusé(s) : 2 (Monsieur Joël DACHICOURT et Monsieur Jean-Paul HAGNERE)

Votants : 31.

Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien BAILLET

Objet : Attribution d'une aide exceptionnelle pour soutenir l'action du Groupe de Secours Catastrophe Français en faveur des sinistrés d'Indonésie

Rapporteur : Monsieur le Maire

Synthèse de la délibération :	Attribution d'une aide exceptionnelle pour soutenir l'action du Groupe de Secours Catastrophe Français en faveur des sinistrés d'Indonésie

Le vendredi 28 septembre 2018, un séisme de magnitude 7,5 frappait la province du Sulawesi central, sur l'île des Célèbes en Indonésie suivi par un tsunami qui a touché le littoral et plus particulièrement la ville côtière de Palu.

A ce jour, le bilan fait état de plusieurs milliers de morts et de centaines de milliers de personnes qui nécessitent une aide humanitaire d'urgence.

Le Groupe de Secours Catastrophe Français était à pied d'œuvre dès les premières heures de la catastrophe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver le versement d'une subvention de 200€ au Groupe de Secours Catastrophe Français pour soutenir son action auprès des sinistrés d'Indonésie.

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2018 – article 6574.

La délibération est adoptée par 31 voix pour

Vu pour être affiché le 16 novembre 2018 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

VILLE D'ÉTAPLES (Pas-de-Calais)

Philippe FAIT

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.